


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	22.5 h + 7.5 h	Q1 et Q2
-----------	----------------	----------

Enseignants	Grosjean Bernard ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'éducation artistique dans notre monde scolaire. Spécificité de la transposition didactique (TD) dans le domaine des arts de la scène et des pratiques sociales et culturelles de référence (PSR). Analyse d'exemples et de cas concrets d'atelier-théâtre avec des adolescents en dialogue avec le travail de Bernard Grosjean (Dramaturgies de l'atelier théâtre). Situations d'apprentissages liées à la mise en scène avec des adolescents en milieu scolaire. Situations d'apprentissages liées au jeu dramatique tel que défini par C. Page et J.P. Ryngaert. Place du corps dans l'apprentissage et dans l'acte d'apprendre et réflexions épistémologiques en lien avec le thème. Comment les sciences cognitives pensent-elles le corps ? Originalité de l'action didactique conjointe. Norme et imaginaire : métarègles et cadre(s) d'une activité dramatique en milieu scolaire adolescent. Relation subjectivité/objectivité dans l'évaluation du jeune (auto-évaluation), du groupe (choralité) et de l'enseignant. Recherche de modèles théoriques susceptibles d'apporter une aide à l'élaboration de processus d'évaluation : subjectivité versus objectivité. Programme d'éducation artistique - arts d'expression en Humanités générales et technologiques (2e et 3e degrés général de transition) : questionnement sur les contenus savants et les pratiques culturelles de référence. Le Décret « Missions » comme approche pluriculturelle des activités artistiques (art. 6,7,8,9) et le Décret du 11 avril 2014 (PAC). Pensée divergente et métacognition. Textes de référence dans la mouvance Théâtre-Education. Une école du spectateur.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Amener le futur enseignant à une compréhension et une maîtrise des compétences majeures de la discipline (textes légaux) en lui proposant une démarche métacognitive dans ce domaine pour mener à bien un travail de recherche original et personnel relié à sa pratique artistique.</p> <p>1.1. Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.</p> <p>1.2. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.</p> <p>2.1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.</p> <p>2.2. Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique.</p> <p>2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage en arts du spectacle, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.</p> <p>2.5. Piloter et réguler la mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage en arts du spectacle.</p> <p>2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.</p> <p>3.2. Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer.</p>

	<p>3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.</p> <p>3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Travaux écrits, participation au cours et épreuve orale de juin.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Travail progressif à partir du syllabus « A » reçu d'emblée (axe anthropologique) et du syllabus « B » distribué par tranche de cours (axes pratiques).</p> <p>Liens par mail avec les étudiants pour constituer une « Communauté de recherche » vivante entre les cours.</p> <p>Constitution progressive par l'étudiant d'un portefeuille de documents comprenant des textes relatifs aux thèmes du cours et à des situations de terrain.</p> <p>Présentation ponctuelle (courte) de travaux par les étudiants en lien avec la liste de questions didactiques distribuée au premier cours. (cfr. L'école du jeu : Former ou transmettre' les chemins de l'enseignement théâtral, Dir. Josette Féral, L'Entretiens, Les voies de l'acteur, 2003).</p> <p>Etude de cas et analyse. Travaux et réflexion de groupe en lien avec les expériences vécues en stage. Référence aux textes légaux et lecture critique des programmes en arts du spectacle. L'ouvrage Dramaturgies de l'atelier théâtre et certains extraits vidéo reliés à celui-ci accompagnent l'étudiant durant les séances de cours.</p> <p>Participation à une « Journée Médiation théâtrale/Master class » et échanges avec des spécialistes invités.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Apprendre à concevoir, structurer, organiser un enseignement spécialisé dans le domaine des arts du spectacle, établir les différences conceptuelles entre les notions de jeu dramatique et de jeu théâtral, rechercher et construire un type d'évaluation capable de prendre en compte l'acquisition progressive des compétences, réfléchir sur le contenu des programmes scolaires liés à l'enseignement de l'art dramatique, appliquer les principes de méthodologie et de didactique générale à l'enseignement des arts du spectacle. S'interroger sur la politique culturelle liée au pilotage d'une école.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Voir Moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Lectures : Michel Serres, <i>Petite poucette</i>, Ed. Le Pommier, 2012 (déjà imposé dans d'autres cours AGRE) - <i>Apprendre (par) le théâtre</i>, textes réunis par Jean-Louis Besson, Etudes Théâtrales n°34/2005 - Christiane Page, <i>Eduquer par le jeu dramatique, pratique théâtrale et éducation</i>, E.S.F. Editeur, « Pratiques et enjeux pédagogiques », 1997 - Questions de théâtre n° 14 : <i>Les formateurs de formateurs et l'initiation théâtrale des jeunes</i>, Théâtre La Montagne magique, 2009. - <i>Le théâtre et l'école, histoire et perspectives d'une relation passionnée</i>, Anrat, Actes Sud-Papiers, Cahiers Théâtre/Education n°11, 2002. - Bernard Grosjean, <i>Dramaturgies de l'atelier-théâtre</i>, Lansman Editeur, Promotion théâtre, 2009. - <i>Théâtre (et) jeune public en Belgique francophone, mémoires analyses enjeux</i>, textes réunis par Sarah Colasse, Michel Desmarets et Emile Lansman, Etudes Théâtrales n°63/2015 & 64/2016. - Pour l'épistémologie : Michel Develay, Donner du sens à l'école, E.S.F. Editeur, « Pratiques et enjeux pédagogiques », 2004.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Support : une bibliographie ; un portefeuille de textes de référence constitué par l'étudiant.</p> <p>Evaluation : Participation aux cours et travaux. Examen oral avec support écrit à partir d'une expérience d'enseignement réalisée lors des stages : construire une relecture d'expérience en dialogue avec les données théoriques exposées au cours.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle)	THEA2A	4		